



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2018/097

Genève, le 7 décembre 2018

CONCERNE :

Contribution de la CITES à la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

1. Le Secrétariat attire l'attention des Parties sur un appel de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) sur les processus suivants en les invitant à y participer :
 - [Appel à faire des commentaires sur le projet de programme de travail de l'IPBES](#);
 - Un rappel concernant l'[appel à candidatures d'experts pour l'évaluation des espèces exotiques envahissantes](#);
 - La mise à disposition d'une version préliminaire de l'évaluation globale dans les six langues de l'ONU sur le site: <http://www.ipbes.net/ipbes7-primers>;

Lors de la septième session de l'IPBES, les représentants des membres de l'IPBES se verront présenter, pour examen et éventuelle approbation, une nouvelle évaluation mondiale définitive de la biodiversité et des services écosystémiques - le premier rapport du genre depuis la publication historique en 2005 de l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, le tout premier rapport intergouvernemental. Une version préliminaire de cette évaluation mondiale est disponible ici dans les six langues de l'ONU: <http://www.ipbes.net/ipbes7-primers>.

2. Compte tenu de la pertinence potentielle de ces résultats de l'IPBES pour le travail de la Convention et conformément à la décision 16.13 (Rev. CoP17) qui se félicite de la coopération avec l'IPBES, le Secrétariat souhaite encourager les Parties à contribuer à ces processus, en accordant une attention particulière aux questions d'intérêt pour la CITES.